



**Conseil du développement industriel**  
**Cinquantième session**  
Vienne, 21-23 novembre 2022

**Comité des programmes et des budgets**  
**Trente-huitième session**  
Vienne, 21-22 juin 2022  
Point 10 de l'ordre du jour provisoire  
**Troisième Décennie du développement industriel  
de l'Afrique (DDIA III)**

## **Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent rapport a été établi conformément à la décision IDB.46/Dec.13, dans laquelle le Conseil du développement industriel a demandé qu'il soit régulièrement rendu compte des progrès accomplis dans le cadre de la DDIA III. Il fait suite aux renseignements contenus dans les rapports IDB.49/13 et GC.19/9, et devrait être examiné parallèlement aux informations sur la DDIA III qui figurent au chapitre du *Rapport annuel de l'ONUDI 2021* intitulé « Partenariats et coopération Sud-Sud ».

## **I. Introduction**

1. Dans sa résolution [70/293](#), adoptée le 25 juillet 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2016-2025 troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) et demandé à la Commission de l'Union africaine, à l'Agence de développement de l'Union africaine, à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et, en particulier, à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) d'élaborer et de mettre en place un programme pour la DDIA III et d'en diriger la mise en œuvre.

## **II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)**

### **Activités d'assistance technique**

2. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a continué d'intensifier l'assistance technique qu'elle apporte aux pays africains. On trouvera dans la section suivante une description de quelques-unes des activités menées dans ce cadre.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



3. En 2021, l'élaboration d'un programme de partenariat pays (PCP) a été approuvée pour le Nigéria. Le nombre total de PCP en Afrique a ainsi été porté à 10, dont six sont en cours d'exécution (Égypte, Éthiopie, Kenya, Maroc, Sénégal et Zambie), et quatre en cours d'élaboration (Côte d'Ivoire, Nigéria, République-Unie de Tanzanie et Rwanda). Dans le cadre du PCP pour le Kenya, mis en œuvre à titre volontaire, le premier projet d'ancrage axé sur le développement d'un parc agro-industriel intégré a été lancé. En Éthiopie, le premier pôle de création a été constitué en août 2021 pour soutenir l'industrie de la création et l'esprit d'entreprise, la priorité étant donnée au cuir et aux produits en cuir. Au Sénégal, la deuxième phase du parc industriel intégré de Diamniadio a débuté en juillet 2021, avec le soutien financier de l'Export-Import Bank of China. La phase de programmation du PCP pour la Zambie est terminée et le programme a été signé par le Gouvernement zambien et l'ONUDI en novembre 2021. L'Organisation a également commencé le développement d'un nouveau projet dans le cadre du Fonds vert pour le climat, qui fait la promotion des miniréseaux fonctionnant grâce aux énergies renouvelables et destinés à des fins productives dans les zones rurales de Zambie.

4. En 2021, on comptait 15 programmes de pays en Afrique, dont sept étaient en cours d'exécution (Angola, Gambie, Ghana, Guinée, Madagascar, Mauritanie et Nigéria) et huit en cours de formulation (Bénin, Burundi, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo et Sierra Leone). Le programme pour la Gambie a été signé en novembre 2021 et la phase d'exécution couvrant la période 2021-2025 a ensuite commencé. En Guinée, une étude visant à établir le diagnostic de l'industrie a été réalisée et l'élaboration d'une politique industrielle a débuté, la Banque africaine de développement (BAfD) s'étant engagée pour plus de 4 millions de dollars.

5. L'ONUDI a mis en œuvre plusieurs projets pour stimuler l'agrobusiness et l'agro-industrie. En Éthiopie, deux stations de lavage du café et une station de décorticage ont été modernisées avec l'installation de systèmes écologiques. Au Soudan, un projet représentant un montant de 2,2 millions de dollars a été lancé pour soutenir le développement de la chaîne de valeur agricole, créer des emplois dans les zones rurales et faciliter l'accès aux services financiers. Dans le cadre d'un projet visant à venir en aide à 3 000 bénéficiaires, un entrepôt frigorifique a été construit pour stocker les produits horticoles frais. Au Libéria, un projet a été mis en place grâce à un financement de la Suède, et il vise à augmenter les revenus et les possibilités d'emploi dans certaines chaînes de valeur agro-industrielles sélectionnées.

6. Plusieurs projets étaient en cours de réalisation afin de soutenir le développement de l'esprit d'entreprise. En Tunisie, l'ONUDI a mis en œuvre un projet de 14,7 millions de dollars visant à dispenser des cours de formation à l'entrepreneuriat aux jeunes et devant déboucher sur la création de 6 000 emplois durables leur étant destinés. En Ouganda, l'ONUDI a lancé un projet qui prévoit de construire le premier centre de formation du pays pour les opérateurs et opératrices d'engins de construction routière et de former plus de 500 formateurs et formatrices et opérateurs et opératrices. En Éthiopie, un institut de formation pour les conducteurs et conductrices de véhicules commerciaux a été ouvert. Jusqu'à présent, plus de 1 500 personnes ont été formées, testées et certifiées, et 610 nouveaux emplois ont été créés. Le niveau de revenu de 523 conducteurs et conductrices a augmenté d'au moins 40 %.

7. Au titre du domaine thématique consacré à l'énergie et à l'environnement, l'ONUDI a obtenu un cofinancement de plus de 80 millions de dollars pour un projet de 7 millions de dollars financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en faveur d'une économie circulaire dans le secteur du plastique au Ghana. Grâce à un financement du Japon, l'Organisation a mené des études sur la chaîne de valeur des plastiques en Égypte, au Kenya et au Nigéria afin de mettre en évidence les lacunes et les besoins auxquels il fallait trouver une solution afin de promouvoir l'économie circulaire. Sur la base de ces études, plusieurs projets ont vu le jour. Au Nigéria, un projet de 1,8 million de dollars financé par le Japon a été lancé pour aider

le pays à promouvoir une production efficace en termes de ressources dans les chaînes de valeur du plastique, tout en réduisant les déchets plastiques dans l'environnement. En Afrique du Sud, avec 2,4 millions de dollars reçus du Gouvernement des Flandres (Belgique), un nouveau projet vise à aider le pays à renforcer sa capacité d'adaptation en vue d'adopter une économie verte et résiliente.

8. L'ONUDI a continué d'héberger le programme du Réseau consultatif pour le financement privé en Afrique subsaharienne, qui donne aux entrepreneurs et aux entrepreneuses un encadrement commercial pour les projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à l'énergie propre. À ce jour, le Réseau a soutenu 126 projets en Afrique, ce qui représente des investissements d'un montant total de 1,7 milliard de dollars. L'ONUDI a également élargi le réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables depuis l'approbation officielle, en juin 2021, de la création d'un centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour l'Afrique centrale, qui sera implanté à Luanda (Angola).

9. L'ONUDI a poursuivi la mise en œuvre d'une série de projets à l'appui du renforcement des capacités commerciales. En République-Unie de Tanzanie, un programme de 7,5 millions de dollars pour les normes de qualité et la conformité a été lancé. Au Libéria, un projet de 800 000 dollars financé par la Suède a été lancé pour soutenir la création de revenus et d'emplois dans des chaînes de valeur agro-industrielles sélectionnées. L'ONUDI a également poursuivi la mise en œuvre d'un programme de 8 millions d'euros financé par l'Union européenne, axé sur la promotion des investissements par le renforcement des capacités institutionnelles des agences de promotion des investissements au Cameroun, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Sénégal et en Zambie.

10. L'ONUDI a continué d'élaborer des programmes d'assistance pour renforcer les capacités des États Membres de la région à tirer parti de l'industrie 4.0. En Côte d'Ivoire et en Tunisie, dans le cadre de l'initiative spéciale sur la formation et la création d'emplois du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, un projet régional de 6 millions de dollars financé par l'Allemagne a été lancé dans le but de favoriser l'emploi des jeunes par la promotion de l'industrie 4.0.

11. Plusieurs projets axés sur l'atténuation des conséquences de la pandémie de COVID-19 étaient également en cours de réalisation. Avec le soutien du Japon, un nouveau projet d'un montant de 1,6 million de dollars portant sur l'autonomisation économique des femmes vulnérables dans la perspective de la stabilisation sociale dans l'Est de la République démocratique du Congo a été lancé en réponse directe à l'impact de la pandémie de COVID-19. Au Cameroun, un projet d'amélioration des capacités de la chaîne nationale d'approvisionnement en produits médicaux a été mis en place pour renforcer la résilience à la suite de la pandémie de COVID-19.

#### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes**

12. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la CEA, l'ONUDI et la BAFD ont collaboré dans le cadre du programme conjoint de coopération en matière d'industrialisation entre la Zambie et le Zimbabwe, dans le but de développer un parc agro-industriel commun. La CEA a apporté son soutien à une étude de pré-faisabilité, tandis qu'une demande de subvention de 15 millions de dollars a été soumise à la BAFD par le COMESA. L'étude de pré-faisabilité a été réalisée et un rapport a été présenté aux parties prenantes. L'ONUDI devrait réaliser la principale étude de faisabilité pour le développement du parc agro-industriel commun et contribuer à la concrétisation de ses résultats.

13. À la demande de la Commission de l'Union africaine, l'ONUDI s'est jointe aux actions concertées visant à appliquer le Programme commun d'agroparc africains, qui est une initiative à grande échelle visant à créer des pôles agro-industriels régionaux partout en Afrique. Le programme vise spécifiquement à : i) accroître l'offre de produits agricoles produits localement ; ii) inverser les projections sur les

importations de produits alimentaires ; et iii) donner aux produits agricoles une valeur ajoutée afin de stimuler le commerce et les investissements intra-africains. Les principales parties prenantes du programme sont la Commission de l'Union africaine, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la Banque africaine d'import-export (AFREXIM), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et l'ONUDI.

14. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'ONUDI ont continué à participer à la mise en œuvre de divers programmes et projets, notamment d'un programme conjoint sur les opportunités pour la jeunesse d'Afrique (Opportunities for Youth in Africa - OYA) visant à accélérer la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire. En Côte d'Ivoire, un projet de 27,6 millions de dollars visant à améliorer la production de bioénergie par les petites exploitations agricoles était en cours d'exécution. Le projet a pour but d'inciter à l'utilisation de la biomasse et des sources de bioénergie produites par les activités agricoles et forestières afin de produire de l'électricité et de l'énergie en milieu rural. Alors que la FAO se concentre sur la production agricole, la collecte des déchets et leur distribution, l'ONUDI s'occupe de la transformation, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie.

15. L'ONUDI, la Commission de l'Union africaine et l'Agence de développement de l'Union africaine-le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) ont entamé une collaboration en vue d'élaborer un programme conjoint visant à soutenir la mise en place d'un observatoire industriel qui devrait servir de plateforme centrale en ligne pour la collecte, l'analyse, le suivi et la diffusion de données industrielles en temps réel. L'observatoire comprendra des composantes sur les informations et les données relatives aux capacités, aux performances et à la compétitivité industrielles ; un index sur l'industrialisation de l'Afrique qui permettra d'évaluer les progrès de l'industrialisation du continent à l'aide d'un certain nombre de paramètres intrinsèques et extrinsèques ; une plateforme de suivi des investissements pour présenter les opportunités d'investissement industriel ; et le rapport sur le développement industriel de l'Afrique qu'il est prévu de produire chaque année. Parmi les autres partenaires qui devraient se joindre à l'initiative, on retrouve la BAfD et AFREXIM. L'observatoire devrait être lancé lors du sommet de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique, qui se tiendra du 20 au 25 novembre 2022 à Niamey (Niger).

16. Au Mali, l'ONUDI a collaboré avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour soutenir les femmes du secteur agropastoral dans la gestion des risques liés à la dégradation de l'environnement par l'application de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les zones à risque de conflits intercommunautaires. Le projet soutiendra la planification faite par les gouvernements locaux ainsi que les mesures et les investissements dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques en distribuant des subventions destinées à renforcer la résilience climatique basées sur la performance. L'ONUDI, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'ONUDI et Conservation International ont conclu un partenariat en vue de mettre en œuvre la deuxième phase du programme planetGOLD, qui est financé par le FEM et vise à faire de l'extraction d'or artisanale et à petite échelle un secteur plus sûr, plus propre et plus rentable. Le projet devrait profiter à 3 000 mineurs artisanaux.

#### **Instances mondiales et mobilisation**

17. En novembre 2021, l'ONUDI a collaboré avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, l'AUDA-NEPAD et l'Initiative AfroChampions pour coorganiser divers événements parallèles lors de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, qui s'est tenue du 20 au 24 novembre sur le thème « Industrialiser l'Afrique : un engagement renouvelé vers une industrialisation et une diversification économique inclusives et durables ». Parmi les événements auxquels a participé l'ONUDI, on peut citer ceux axés sur : la promotion des investissements et des technologies ; la quatrième révolution industrielle ; les chaînes de valeur régionales et continentales en

Afrique ; l'action climatique ; et les parcs et corridors agro-industriels intégrés. La Semaine africaine de l'industrialisation 2021 a notamment débouché sur une déclaration des participantes et participants s'engageant à continuer sur leur lancée en vue du sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, qui se tiendra en novembre 2022.

18. Le 28 septembre 2021, l'ONUDI, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la BAFD, la CEA, l'Initiative AfroChampions, l'AUDA-NEPAD, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies et AFREXIM, a organisé le quatrième événement de haut niveau de l'IDDA III en marge de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Tenu sous le thème « Renforcer l'industrie pharmaceutique africaine - tirer les leçons de la COVID-19 », l'événement a bénéficié de la participation d'éminentes personnalités, dont le Président de l'Éthiopie, l'ancien Président du Burkina Faso et la Vice-Secrétaire générale de l'ONU. L'événement a été marqué par la signature d'une déclaration conjointe pour la mise en œuvre du PCP pour le Kenya par le Président du Kenya et le Directeur général de l'ONUDI.

19. En novembre 2021, l'ONUDI a organisé la neuvième Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA) en collaboration avec le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). La conférence, qui s'est tenue selon des modalités hybrides sur le thème « La prochaine décennie d'action : accélérer le développement industriel inclusif et durable dans les PMA », a rassemblé plus de 550 participantes et participants. La conférence a notamment débouché sur l'adoption de la Déclaration ministérielle, soutenant le développement de la Stratégie opérationnelle et du Plan de mise en œuvre de l'ONUDI pour les PMA 2022-2031, en étroite adéquation avec le Programme d'action de Doha pour les PMA couvrant la même période, qui a finalement été adopté le 17 mars 2022, dans le cadre de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

20. Dans le cadre de l'initiative des défenseurs de la cause de la DDIA III, plusieurs chefs d'État ont été mobilisés pour participer aux forums mondiaux de l'ONUDI. Les Présidents du Kenya et de Madagascar ont participé à distance à la dix-neuvième session de la Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue du 29 novembre au 3 décembre 2021, et ils ont fait des déclarations au nom de leurs pays respectifs. En 2022, l'initiative des défenseurs de la cause de la DDIA III a été élargie pour inclure les Présidents du Burundi et du Nigéria. L'initiative compte actuellement 10 Chefs d'État : Afrique du Sud, Burundi, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Nigéria et Sénégal.

### **Activités normatives**

21. En 2021, l'ONUDI a réalisé le recensement des chaînes de valeur régionales sur le continent à la demande de la Commission de l'Union africaine. L'étude devrait déboucher sur l'élaboration d'une stratégie relative à la création d'une chaîne de valeur régionale panafricaine qui tire parti des possibilités offertes par la ZLECAF. L'étude devrait également soutenir le développement d'interventions d'assistance technique, portant notamment sur la mise à niveau de la chaîne de valeur industrielle et la facilitation des investissements.

22. L'ONUDI a poursuivi l'élaboration du panorama complet des programmes et projets exécutés par diverses parties prenantes en faveur de l'industrialisation de l'Afrique. Après l'analyse des données et l'établissement d'un rapport d'examen intermédiaire, la deuxième phase de l'exercice a été lancée et un rapport de synthèse devrait être dévoilé au prochain Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique en novembre 2022 à Niamey (Niger).

### III. Perspectives

23. *Organisation du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique* : le Sommet, qui devait initialement se tenir en novembre 2021, a dû être reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Conformément à la décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui s'est tenue en février 2022, le Sommet aura désormais lieu du 20 au 25 novembre 2022 à Niamey (Niger). Les principaux coorganisateur du Sommet sont la Commission de l'Union africaine, l'ONUDI, la CEA, l'AUDA-NEPAD et l'initiative AfroChampions. Le Sommet devrait se prononcer sur la nécessité d'une stratégie d'industrialisation continentale renouvelée qui serait en mesure de soutenir efficacement la concrétisation de la ZLECAF.

24. *Poursuite du panorama complet des programmes et projets exécutés par diverses parties prenantes en faveur de l'industrialisation de l'Afrique* : la mise en œuvre de la phase 2 sera intensifiée et devrait permettre de recueillir davantage d'informations en vue de constituer une base de données recensant les programmes et projets industriels.

25. *Élaboration conjointe de programmes et de projets* : l'élaboration conjointe de programmes et de projets restera la principale activité de 2022. Les synergies continueront d'être renforcées avec les différents partenaires de l'IDDA III dans le cadre de plans d'action conjoints visant à développer et à mettre en œuvre des initiatives continentales et régionales, qui contribuent aux efforts d'industrialisation du continent.

26. *Organisation d'un événement parallèle à la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD8)* : dans le droit fil de ses précédents projets conjoints avec le Gouvernement japonais, l'ONUDI va collaborer avec la Commission de l'Union africaine et le Gouvernement japonais pour organiser un événement parallèle sur l'IDDA III à la TICAD8, qui devrait se tenir les 27 et 28 août 2022 à Tunis (Tunisie).

27. *Forums régionaux IDDA III et AfCFTA* : des forums régionaux axés sur l'industrialisation dans le cadre de l'AfCFTA sont prévus dans les différentes communautés économiques régionales (CER), conformément aux plans d'action conjoints ONUDI-CER en place. Les forums viseront à identifier les principales initiatives de développement régional méritant d'être promues et mises en œuvre dans le cadre de l'IDDA III et de l'AfCFTA.

28. *Fonctionnement du secrétariat de l'IDDA III* : les recrutements au secrétariat de l'IDDA III, qui ont commencé en 2020, se sont accélérés avec le recrutement d'un responsable de programme avec un financement de la Chine, et de consultantes et consultants de différents pays. Les consultations avec le Département de la gestion des ressources humaines concernant le recrutement d'administrateurs auxiliaires et de personnel de classe L-3 sont en cours. Les États Membres ont été sollicités afin d'apporter un soutien financier au titre du personnel financé par le projet et de détacher des expertes et experts.

29. *Présentation du rapport d'activité destiné à l'Assemblée générale des Nations Unies* : la sixième édition du rapport d'activité annuel devrait être soumise au Secrétaire général en juillet 2022. En moyenne, 38 institutions, dont des organismes des Nations Unies, des institutions de l'UA et certaines institutions spécialisées dans le financement du développement, contribuent chaque année au rapport.

### IV. Mesure à prendre par le Comité

30. Le Comité est invité à prendre note des informations qui figurent dans le présent document.